

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.net](http://www.codexalimentarius.net)

Point 1 de l'ordre du jour

CX/PR 11/43/1  
novembre 2010

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

43<sup>ème</sup> Session

Beijing, République populaire de Chine, 4 - 9 Avril 2011

#### PROVISIONAL AGENDA

La session se tiendra à Hôtel Kunlun, Beijing, République populaire de Chine  
du lundi 4 avril, à 9 heures au samedi 9 avril 2011

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/PR 11/43/1
2	Désignation des rapporteurs	
3	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et comités du Codex	<a href="#">CX/PR 11/43/2</a> <a href="#">CX/PR 11/43/2 Add.1</a>
4(a)	Rapport de la JMPR 2010 sur des considérations d'ordre général	<a href="#">Section 2 du rapport de la JMPR 2010</a> (En anglais seulement)
4(b)	Rapport sur les réponses de la JMPR 2010 à des questions spécifiques soulevées par le CCPR	<a href="#">Section 3 du rapport de la JMPR 2010</a> (En anglais seulement)
5	Projet et avant-projet de limites maximales de résidus de pesticides dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale à l'étape 7 et à l'étape 4	<a href="#">CX/PR 11/43/3</a> (En anglais seulement) <a href="#">CX/PR 11/43/3-Corr.</a> (En anglais seulement)
	– Observations à l'étape 6 et à l'étape 3 (en réponse à <a href="#">CL 2010/55-PR</a> )	<a href="#">CX/PR 11/43/3-Add.1</a> (En anglais seulement)
6	Document de travail sur l'application de la proportionnalité dans la sélection de données pour l'estimation de LMR	<a href="#">CX/PR 11/43/4</a>
7(a)	Projet de révision de la classification Codex des produits destinés à l'alimentation humaine et animale à l'étape 7: <i>fruits à coque d'espèce arborescente; herbes aromatiques et épices</i>	<a href="#">CX/PR 11/43/5</a>
	– Observations à l'étape 6	<a href="#">CX/PR 11/43/5-Add.1</a>
7(b)	Avant-projet de révision de la classification Codex des produits destinés à l'alimentation humaine et animale à l'étape 4: <i>les fruits tropicaux et subtropicaux hétérogènes à pelure comestible; les fruits tropicaux et subtropicaux hétérogènes à pelure non comestible, les légumes à feuilles (y compris les légumes à feuilles du genre brassica) et légumes du genre brassica (genre chou et chou cabus) et brassica à rameaux florifères</i>	<a href="#">CX/PR 11/43/6</a>
	– Observations à l'étape 3	<a href="#">CX/PR 11/43/6-Add.1</a>
8(a)	Projet de principes et directives relatifs à la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de LMR de pesticides pour certains groupes de produits à l'étape 7	<a href="#">CX/PR 11/43/7</a>

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
	– Observations à l'étape 6 (en réponse à <a href="#">CL 2010/30-PR</a> )	<a href="#">CX/PR 11/43/7-Add.1</a>
8(b)	Avant-projet d'addenda au projet de principes et directives relatifs à la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de LMR de pesticides pour certains groupes de produits à l'étape 4	<a href="#">CX/PR 11/43/8</a>
	– Observations à l'étape 3	CX/PR 11/43/8-Add.1 [Voir CX/PR 11/43/7-Add.1]
9	Document de travail sur les orientations à fournir en vue de l'établissement de limites maximales de résidus de pesticides pour les cultures secondaires et les cultures spéciales	<a href="#">CX/PR 11/43/9</a>
10(a)	Avant-projet de révision des directives sur l'estimation de l'incertitude des résultats pour la détermination des résidus de pesticides à l'étape 4	<a href="#">CX/PR 11/43/10</a>
	– Observations à l'étape 3	<a href="#">CX/PR 11/43/10-Add.1</a>
10(b)	Document de travail sur la façon d'aborder les méthodes d'analyse des résidus de pesticides par le Comité du Codex sur les résidus de pesticides	<a href="#">CX/PR 11/43/11</a>
11	Révision des principes de l'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de pesticides	<a href="#">CX/PR 11/43/12</a>
	– Observations	<a href="#">CX/PR 11/43/12-Add.1</a>
12(a)	Établissement des listes Codex de pesticides à évaluer en priorité	<a href="#">CX/PR 11/43/13</a>
		<a href="#">CX/PR 11/43/13-Add.1</a>
		<a href="#">CX/PR 11/43/13-Add.2</a>
12(b)	Examen de la situation des LMRs du Codex pour le lindane	<a href="#">CX/PR 11/43/14</a>
13	<b>Autres questions et travaux futurs</b>	
13(a)	Document de travail sur la manière de traiter la question des ressources de la JMPR dans la fourniture d'avis scientifiques au CCPR	<a href="#">CX/PR 11/43/15</a>
13(b)	Évaluation des LMR pour les pesticides dans le thé	<a href="#">CX/PR 11/43/16</a>
14	Date et lieu de la prochaine session	
15	Adoption du rapport	

**Note:** Les documents de travail figureront sur le site web: [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Les formulaires d'inscription, d'autres informations logistiques et les documents de travail figureront aussi sur le lien direct du serveur ftp du Codex: <ftp://ftp.fao.org/codex/Meetings/CCPR/ccpr43>

Les délégués sont invités à apporter en séance tous les documents qui leur auront été distribués, le nombre d'exemplaires supplémentaires disponibles sur les lieux de la réunion étant limité.

#### NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 10(a)	<b>Avant-projet de révision des directives sur l'estimation de l'incertitude des résultats pour la détermination des résidus de pesticides:</b> Le Comité examinera le rapport du groupe de travail sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage travaillant pendant la session (présenté comme un document de séance) et les observations présentées par les gouvernements membres en réponse au document CX/PR 11/43/10 figurant dans le document CX/PR 11/43/10-Add.1.
Point 12(a)	<b>Établissement des listes Codex de pesticides à évaluer en priorité:</b> L'élaboration de la liste prioritaire correspond à l'étape 1 de la procédure d'élaboration des LMR du Codex. Le Comité examinera le rapport du groupe

	de travail sur les priorités travaillant pendant la session (présenté comme un document de séance) sur la base du document CX/PR 10/41/13-Add.1 contenant des propositions rassemblées pour les listes de priorité des pesticides sur la base observations soumises par les gouvernements membres en réponse au document CX/PR 11/43/13.
--	--